

Avis de constitution

SOCIETE « COTE D'IVOIRE IMMOBILIER ET DEMENAGEMENT PLUS »
en abrégé « CIDP »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE, Lot
644, Ilot 68

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COTE D'IVOIRE IMMOBILIER ET
DEMENAGEMENT PLUS » en abrégé « CIDP »

Objet : • TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE
BIENS.

- VOYAGE.
- IMMOBILIER.
- COMMERCE GENERAL.
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

1 L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles ;

1 L'emprunt de toutes sommes auprès de tout
établissement financier avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce ;

- La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE, Lot

644, Ilot 68

Dirigeant(s) M GNONSOA MONBLEHON NOEL SYLVESTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04242 du 02/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25654/GTCA/RC/2024 du 02/05/2024

